

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vire Normandie, le 10 mars 2026

Gestion des déchets : Derniers jours pour retirer vos sacs translucides dans votre mairie

L'Intercom de la Vire au Noireau informe les habitants, administrations et professionnels produisant moins de 360 litres d'ordures ménagères non recyclables par semaine, qu'ils ont jusqu'au 31 mars 2026 pour retirer dans leur mairie ou mairie déléguée leur dotation initiale de sacs translucides dédiés à la collecte des ordures ménagères non recyclables pour l'année en cours.

A partir du 1er avril 2026

- Les usagers n'ayant pas encore retiré de dotation de sacs translucides pour l'année 2026 devront se rendre exclusivement au Service Gestion des Déchets de l'Intercom de la Vire au Noireau – 500 rue de l'Artisanat à Vire.
- Les usagers ayant déjà retiré une première dotation de sacs translucides pour l'année 2026 et ayant besoin d'une dotation complémentaire pourront se rendre dans la mairie ou mairie déléguée où ils résident ou au Service Gestion des Déchets de l'Intercom de la Vire au Noireau – 500 rue de l'Artisanat à Vire.
- Les usagers qui emménagent sur le territoire de l'Intercom à partir de cette date pourront se rendre dans la mairie ou mairie déléguée où ils résident ou au Service Gestion des Déchets de l'Intercom de la Vire au Noireau – 500 rue de l'Artisanat à Vire. Ils devront remplir un formulaire d'inscription au service, préalablement à l'obtention de leur dotation de sacs.

Pour obtenir des sacs translucides, l'utilisateur doit être muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Une personne qui vient chercher des sacs translucides pour un tiers doit être munie de sa pièce d'identité ainsi que de la pièce d'identité et d'un justificatif de domicile du tiers.

Pour rappel, seuls les sacs fournis par l'Intercom de la Vire au Noireau sont collectés. Les sacs achetés dans le commerce ne sont plus collectés et sont assimilables à un dépôt sauvage passible d'une amende.

Contact presse

Chloë GAUTIER - Chargée de communication
cgautier@vireaunoireau.fr / 07 88 29 88 82

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Siège administratif : 20, rue d'Aignaux 14500 VIRE NORMANDIE

Tél : 02 31 66 66 55 / Mail : accueil.ivn@vireaunoireau.fr

Site internet : www.vireaunoireau.fr

